

Les effets nocifs des compteurs intelligents reconnus" - Maison du 21e Siècle - 13/11/2013

Un médecin de famille australien vient de documenter rigoureusement 92 cas de patients atteints de symptômes [d'électrosensibilité](#) survenus après l'installation d'un compteur d'électricité émettant des radiofréquences (RF). Première mondiale, l'étude de cas de la Dre Federica Lamech est « scientifiquement valide » et « montre clairement les effets néfastes des émissions de compteurs intelligents sur la santé de la population humaine », concluait le 23 octobre le conseil d'administration de l'[American Academy of Environmental Medicine](#) (AAEM). Association internationale fondée en 1965, l'AAEM regroupe des médecins et autres professionnels de la santé qui s'intéressent aux liens complexes entre la qualité de l'environnement (l'air, l'eau et la nourriture) et l'état de santé.

Souvent appelés compteurs intelligents, les compteurs nouvelle génération transmettent aux services publics les informations sur les quantités d'électricité, de gaz ou d'eau consommées dans les immeubles. La transmission de cette information se fait sans fil, à l'aide de radiofréquences de type micro-ondes (typiquement de 900 mégahertz et de 2,4 gigahertz), comme celles émises par les téléphones cellulaires et autres appareils sans fil.

s appareils seraient sécuritaires, selon Santé Canada. Un avis publié par l'[Institut national de santé publique du Québec](#) affirme que : « Les niveaux d'exposition extrêmement faibles des radiofréquences (RF) provenant des compteurs intelligents et les connaissances scientifiques actuelles sur les RF et la santé indiquent que ces appareils ne posent pas de risques pour la santé. »

Pourtant, alors que ces compteurs sont installés à grande échelle depuis seulement quelques années, des médecins du monde entier traitent des patients qui signalent des problèmes de santé débilissants apparus après leur installation. Ces compteurs émettent des RF pulsées, [généralement aux 30 secondes et en continu](#). Les RF sont une forme de champs électromagnétiques (CEM) qui fut classée « peut-être cancérigènes » en 2011 par le [Centre international de recherches sur le cancer](#), relevant de l'Organisation mondiale de la santé.

Comme l'affirme l'AAEM : « La [littérature scientifique révisée par des pairs](#) démontre la corrélation entre l'exposition aux CEM/RF et des maladies neurologiques, cardiaques et pulmonaires ainsi que des troubles de la reproduction, la dysfonction immunitaire, le cancer et d'autres problèmes de santé. La preuve est irréfutable. »

Les symptômes rapportés dans cette série de cas sont étroitement corrélés non seulement avec les résultats cliniques des médecins de l'environnement, mais aussi avec la littérature scientifique, ajoute l'organisme. Les symptômes observés (fatigue, maux de tête, palpitations cardiaques, étourdissements, etc.) ont pu être déclenchés en laboratoire par l'exposition au CEM dans des conditions contrôlées (à double insu et avec exposition placebo) : ni les patients, ni les chercheurs ne savaient qui était exposé ou non aux CEM. « Les symptômes observés dans cette série de cas sont aussi en corrélation avec les lignes directrices de l'[Association médicale autrichienne](#) pour le diagnostic et le traitement des problèmes de santé liés aux CEM. »

L'AEEM ajoute qu'il est extrêmement important de noter que la grande majorité des 92 patients australiens n'étaient pas électrohypersensibles avant l'installation du compteur nouvelle génération. La Dre Lamech conclut que les compteurs intelligents « peuvent avoir des caractéristiques uniques qui abaissent le seuil de développement des symptômes des gens ».

Un avis partagé par de nombreux experts internationaux en effets sanitaires des CEM : ce seraient les pulsations émises 24 heures sur 24 ainsi que les hautes fréquences transitoires (une forme d'interférence) produites par ces compteurs qui épuiserait le système nerveux de certaines personnes, expliquaient en 2012 le [Dr David O. Carpenter](#) et ses collègues dans une « réplique à la désinformation » circulant au sujet des compteurs intelligents. Dans la plupart des cas, les personnes atteintes étaient déjà très exposées à des RF émises par des appareils sans fil et des antennes avant de vivre plusieurs heures par jour à proximité de ces compteurs.

Sur la base des conclusions de cette étude de 92 cas, l'AAEM réclame:

- Des recherches plus poussées sur les effets des compteurs intelligents sur la santé;
- De l'hébergement sécuritaire pour les personnes malades à cause de ces compteurs numériques;
- L'évitement des RF émises par les compteurs intelligents fondés sur des considérations de santé, y compris la possibilité de conserver son compteur analogique (électromécanique);
- Un moratoire sur l'installation des compteurs intelligents et la mise en œuvre d'une technologie plus sécuritaire;
- La prise en compte par les médecins et autres professionnels de la santé du rôle des CEM/RF dans le développement, le diagnostic et le traitement des maladies de leurs patients.

Les détails de l'étude de cas de la Dre Lamech seront rendus publics au moment d'être publiés par une revue scientifique révisée par des pairs.